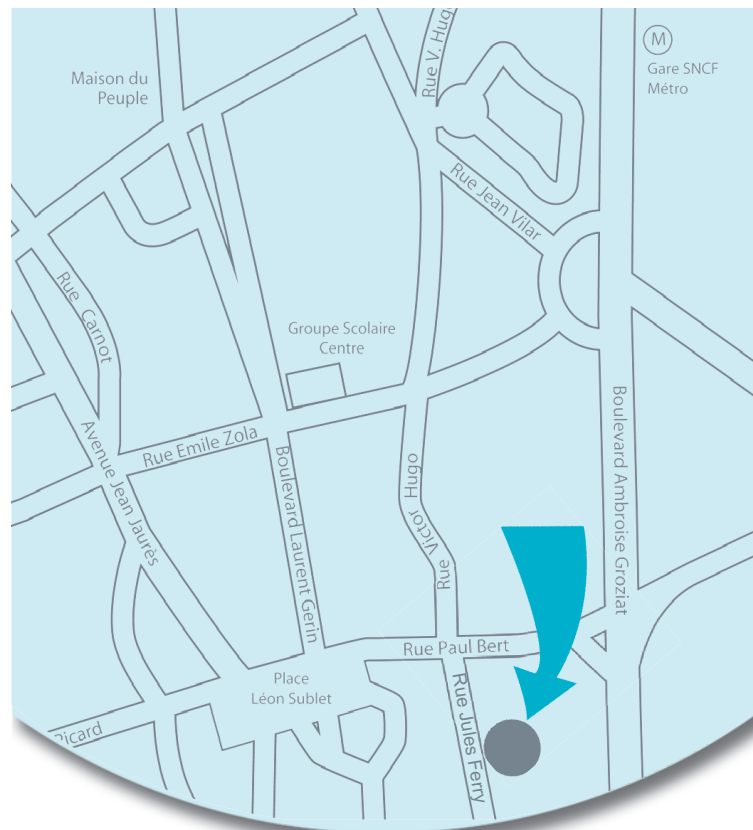


L'Hôpital de Jour Espace Dupic de Vénissieux

... dans le système de santé

L'hôpital de jour extra-hospitalier de Vénissieux fait partie de l'organisation du service public sectorisé de psychiatrie. Il est rattaché à l'hôpital Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés à l'hôpital de jour sont financés directement et en totalité par la Sécurité sociale. Vous n'aurez donc pas à faire l'avance des frais.



Hôpital de jour de Vénissieux

Adultes et adolescents de plus de 16 ans
21, rue Jules Ferry - 69200 Vénissieux

Accès de la structure

- Métro Ligne D** (arrêt Gare de Vénissieux)
- Tramway T4** (arrêt Croizat/Paul Bert ou Hôtel de Ville)
- Bus 12** (arrêt Place Sublet - Marcel Paul)
- Bus 35** (arrêt Croizat - Paul Bert)
- Bus 93** (arrêt Langevin)

Communes desservies :

Vénissieux - Saint Fons - Saint Priest - Chaponnay
Communay - Corbas - Feyzin - Marennes - Mions
Ternay - Saint Pierre de Chandieu
Saint Symphorien d'Ozon - Sérezin du Rhône
Solaize - Simandres - Toussieu

 Centre hospitalier
SAINT JEAN DE DIEU
290, route de Vienne
B.P. 8252 - 69355 Lyon Cedex 08

 **ARHM**
Soins • Accompagnement • Recherche

Hôpital de Jour

Espace Dupic

21, rue Jules Ferry
69200 Vénissieux

Tél. : 04 72 21 01 43
Fax : 04 72 21 01 47

Hôpital de jour rattaché
au secteur de
psychiatrie générale 69 G27

Un Hôpital de Jour c'est...

- > un lieu de soins psychiques.
- > un centre qui ne reçoit pas les personnes directement mais sur l'indication d'un psychiatre.
- > une structure qui reçoit des personnes dont l'état de santé nécessite des soins pendant la journée, plusieurs jours par semaine. La personne rentre chez elle tous les soirs.

Projet de soins

- > L'Hôpital de Jour est un lieu de psychothérapie groupale : il propose de travailler sur soi-même et sur les relations avec les autres.
- > Il soigne à travers des temps en groupe (groupes à médiation, groupes de parole) et des temps de partage de la vie quotidienne (temps d'accueil, repas...) entre les patients et les soignants.
- > L'Hôpital de Jour vient en complément d'un suivi psychiatrique : le patient garde son psychiatre référent, au Centre Médico-Psychologique généralement.
- > Après un contact entre le psychiatre référent et le médecin responsable de l'Hôpital de Jour, des consultations sur place permettent de réfléchir sur les soins à l'Hôpital de Jour, qui nécessitent un engagement à venir sur les temps proposés.
- > La prise en charge est temporaire, en fonction de l'avancée du projet de chacun.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > Un interprète est à votre disposition si besoin.
- > Des associations comme l'UNAFAM, OSE ou Icebergs peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles à l'hôpital de jour.
- > Vous pouvez également rencontrer ces associations à la Maison des Usagers du Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu.

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable de l'hôpital de jour ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef.

Confidentialité

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. C'est dans le respect de ce dernier qu'avec votre accord, des rencontres, peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Des données vous concernant sont également transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement.

Elles sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Conformément à la loi du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant.